

Temps Calme

Lieu de détente et de loisirs adaptés pour enfants atteints de troubles du comportement (Autisme et TED)

Lieu de répit pour les familles et les fratries



4 avenue Landois, 44500 La Baule

02 51 10 62 48

tempscalme44@gmail.com

www.temps-calme.fr



Le but de l'accueil est d'améliorer le bien-être des enfants.

L'invitation aux jeux et la découverte de certaines activités (cuisine, peinture, éveil musical, ...) sont proposées et encadrées par les professionnels de « Temps calme ».

Notre halte répit se veut un endroit de plaisirs, où l'enfant n'aura pas les contraintes liées à une rééducation.

Elle leur offrira la possibilité de se socialiser en rencontrant des enfants ayant les mêmes difficultés qu'eux, et pourquoi pas avec un parrainage actif de jeunes collégiens et lycéens.

Un espace adapté, permet de donner aux parents un sentiment accru de sécurité. Il permet aux enfants des moments de détente, de loisirs et de jeux adaptés dans un environnement rassurant.

Un personnel formé aux troubles du comportement (Autisme ou TED) permet un accueil personnalisé et adapté aux besoins de l'enfant. Il leur donne la possibilité de s'exprimer grâce à une écoute et une aide appropriée favorisant les interactions.

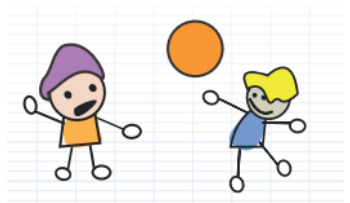
Le but est aussi d'améliorer le bien-être de la famille en accordant aux parents et à la fratrie un temps de répit.



présentation du projet

C'est pour répondre aux besoins des enfants atteints de troubles du comportement (autisme ou TED) et de leur famille que nous avons souhaité créer cette structure d'accueil. Ce lieu dédié spécifiquement aux difficultés de ces enfants est né d'une réflexion collégiale et se nomme « Temps Calme ».

La gestion de cette « halte-répit » est assurée par l'association « AASA ». (Aide à l'Autonomie, la Socialisation et l'Apprentissage.)



Cette structure, adressée aux enfants âgés de 3 à 12 ans présentant un trouble du comportement n'est pas destinée à des prises en charge thérapeutiques . L'invitation au jeu pour une meilleure socialisation et la stimulation des interactions déterminent le projet pédagogique.

La halte répit est ouverte de 13 heures à 18 heures. L'accueil est limité à huit enfants.

Les enfants accueillis sont encadrés par des animateurs ayant chacun une expérience significative de l'autisme ou de l'animation.

Chaque professionnel prend en charge 2 à 3 enfants.

Les locaux sont adaptés et comprennent une salle pour les activités manuelles, d'arts plastiques et de goûter, une salle de jeux libres et un espace extérieur sécurisé.

●●● LES CONSTATS DU CÔTÉ DE LA FAMILLE

Les parents d'enfants atteints de troubles du comportement (autisme ou TED) sont en forte demande d'un lieu d'accueil qui soit adapté à leurs difficultés. Le but étant de permettre à leur enfant de vivre des moments de détente, mais également à eux-mêmes et à la fratrie de faire une pause dans leur quotidien.

La sévérité du diagnostic, la gravité des symptômes et le manque de prises en charge effectives, créent un événement de vie difficile pour la famille.

L'investissement temporel oblige souvent l'un des deux parents à réduire ou cesser son activité professionnelle. De ce fait, le temps disponible pour s'occuper de la fratrie, du couple, des relations amicales et des loisirs est réduit au minimum.

Il induit souvent l'isolement social de la famille et aboutit à l'épuisement physique et émotionnel des parents.

La contrainte permanente à laquelle sont soumis les parents et la fratrie d'un enfant atteint de TED ou d'autisme leur laisse peu de temps et de liberté pour « souffler », y compris pendant les temps de repos.

Les services de gardes à domicile pourraient être des ressources adéquates pour la famille, mais souvent ces personnes ne sont pas qualifiées pour assurer cette garde spécialisée.

Pourtant, pouvoir confier son enfant autiste ou TED en toute tranquillité est une demande souvent évoquée par les parents.



●●● LES CONSTATS DU CÔTÉ DE L'ENFANT

L'enfant atteint de troubles autistiques ou du développement est touché dans toutes ses fonctions adaptatives.

Cette étendue de difficultés est lourde de conséquences sur la qualité de vie de l'enfant, des parents et de la fratrie.

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits, des chances et de la citoyenneté des personnes handicapées a ouvert le droit aux familles d'inscrire leur enfant porteur de handicaps dans l'école de leur quartier. Pour autant, des inégalités importantes subsistent, en particulier sur les temps de scolarisation des enfants en milieu ordinaire.

La création de ce lieu d'accueil part du constat que le droit à la scolarisation pour les enfants atteints de handicap n'est pas une réalité systématique.

S'ils sont scolarisés force est de constater que le temps de présence dans l'établissement est souvent inférieur à un mi-temps.

Du fait de tous les problèmes rencontrés, les enfants sont pris en charge le reste du temps à leur domicile par l'un des deux parents.

En parallèle de l'école, ces enfants bénéficient de prises en charge multiples qui génèrent beaucoup de fatigue et de stress, qui excluent pour une grande majorité des enfants les activités extrascolaires, du fait de l'absence de structures et d'accompagnement adaptées et qui demandent une présence parentale importante.



Un Accueil Adapté

Dotée d'un matériel adapté, la halte répit permet une intégration rapide de l'enfant.

Les programmes d'aides à la communication sont des supports indispensables pour communiquer et comprendre leur environnement.

Le personnel de la « halte-répit » est formé à ces méthodes, notamment les méthodes MAKATON, PECS et la LSF.

Il s'agit de permettre à l'enfant d'échanger et ainsi de contribuer à son bien-être et au développement de ses compétences de communication et d'interactions sociales.

Un planning visuel s'appuyant sur les méthodes MAKATON et PECS sera établi à l'avance et mis à la disposition des parents et de l'enfant afin de lui permettre de mieux appréhender sa journée d'accueil.

Les anomalies sensorielles peuvent être en partie responsables des difficultés relationnelles et comportementales en raison de l'absence de régulation de l'enfant à son environnement. La «halte-répit» tient compte des particularités de chaque enfant au niveau sensoriel afin de limiter les situations difficiles. Des jeux d'expérimentations, et sensoriels seront proposés chaque jour.

Dans le but d'assurer un accueil individualisé de qualité, un dossier complet est donné aux parents et étudié avec l'équipe avant l'accueil effectif de leur enfant.



